# Analyse et Programmation Orientées Objets / C++

Fonctions et méthodes

## Les fonctions du langage C (1)

- **→** Déclaration et définition en C++
  - Hors du corps de la déclaration de toute classe
  - Ne sont jamais des fonctions membres
  - Possibilité de paramètres formels de type Classe
  - Possibilité de retour de type Classe
  - Possibilité de paramètres effectifs objets
  - Autres règles identiques aux usages antérieurs

## Les fonctions en langage C (2)

- **→** Appel des fonctions en C++
  - Usage interdit de l'opérateur d'application.
  - Règles identiques aux usages antérieurs
  - Possibilité d'utiliser des pointeurs de fonctions

## Les méthodes d'instance (1)

- **→** Déclaration des méthodes en C++
  - Dans le corps de la déclaration de la classe
  - Section publique ou privée
  - Fonctions membres
  - Déclarées par prototypes
  - Cas particuliers des constructeurs et des destructeurs
  - Autres règles identiques aux fonctions du langage C

## Les méthodes d'instance (2)

#### **→** Définition des méthodes en C++

- Dans un module indépendant
- Usage de l'Opérateur de Résolution de Portée ::
- Exceptionnellement dans le corps de la classe
- Cas particulier du constructeur par défaut
- Autres règles identiques aux fonctions du langage C

## Les méthodes d'instance (3)

- **→** Invocation des méthodes en C++
  - Par l'opérateur d'application . sans exception
  - Obligatoirement sur une instance de la classe
  - Partout où peut être appelée une fonction en langage C
  - Cas particulier des constructeurs
  - Cas particulier des destructeurs
  - Autres règles identiques aux fonctions du langage C

## Les méthodes de classe (1)

- **Définition et intérêt** 
  - Fonctions membres indépendantes de toute instance
  - Pas d'usage possible du pointeur this
  - Permettent d'initialiser des attributs de classe

## Les attributs de classe (1)

- **→** Intérêt et déclaration
  - Attributs partagés par toutes les instances
  - Existent indépendamment des instances de la classe
  - Initialisés à 0 par défaut
  - Usage du spécificateur static en préfixe

## Les attributs de classe (2)

- **→** Moyens d'accès
  - Par l'opérateur de résolution de portée ::
  - Par l'opérateur d'application.
  - Possibilité d'initialisation hors d'un corps de fonction

## Les méthodes de classe (2)

- **→** Déclaration en C++
  - Dans le corps de la déclaration de la classe
  - Usage du spécificateur static en préfixe
  - Autres règles identiques à celles des fonctions

## Les méthodes de classe (3)

- **→** Définition des méthodes en C++
  - Dans un module indépendant
  - Usage de l'Opérateur de Résolution de Portée ::
  - Exceptionnellement dans le corps de la classe
  - Autres règles identiques aux fonctions du langage C
  - Pas de répétition du spécificateur *static*

## Les méthodes de classe (4)

- **→** Invocation en C++
  - Par l'opérateur :: suivi du nom de la méthode
  - Sur une instance de la classe par l'opérateur.
  - Autres règles identiques aux fonctions du langage C

#### Edition de liens des méthodes (1)

- **→** Ligature statique
  - Mécanisme standard en langage C
  - Application standard aux méthodes en C++
  - Génération d'un CALL direct par le compilateur
  - Problème posé par l'héritage des méthodes

#### Edition de liens des méthodes (2)

- **→** Ligature dynamique
  - Mécanisme propre à l'extension C++
  - Permet de résoudre le problème de la surcharge
  - Génération d'un CALL indirect par le compilateur
  - Editeur de liens fixe la valeur du pointeur intermédiaire

## Edition de liens des méthodes (3)

- Le spécificateur *virtual* 
  - Spécificateur propre à l'extension C++
  - Utiliser en préfixe d'une fonction à surcharger
  - Met en œuvre la ligature dynamique de la méthode
  - Généralise le polymorphisme

## Le spécificateur virtual

- Règles d'utilisation
  - Un constructeur ne peut pas être virtuel
  - Un destructeur peut être virtuel

A utiliser systématiquement dans une classe parent quand la méthode a toutes les chances d'être surchargée dans la ou les classes dérivées

#### Les fonctions virtuelles pures

- **→** Définition
  - Déclarées dans une classe sans y être définies
  - Syntaxe de la déclaration :

virtual void NomFonction ()=0;

#### Les classes abstraites

- **→** Définition et utilisation
  - Contient au moins une fonction virtuelle pure
  - Classe pour laquelle on ne peut créer aucune instance
  - Sert de base pour d'autres classes dérivées
  - Exemple (en géométrie) : la classe Figure